



DÉCLARATION

94/4

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE ROY MACLAREN,

MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL,

DEVANT

LA CHAMBRE DE COMMERCE SUD-AFRICAINE

JOHANNESBURG (Afrique du Sud)

Le 1^{er} février 1994

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, distingués invités,

Permettez-moi de vous exprimer à nouveau le grand plaisir que M^{me} MacLaren et moi-même éprouvons à nous trouver en Afrique du Sud à ce moment important de votre histoire, et de vous remercier d'avoir accepté de rencontrer notre délégation aujourd'hui en dépit de vos nombreuses préoccupations.

Notre venue en Afrique du Sud, pour recueillir sur place des renseignements de première main concernant les meilleures avenues de collaboration dans le domaine économique, constitue, au même titre que votre volonté de partager avec nous, Canadiens, vos visions et perspectives sur l'évolution de l'Afrique, un hommage à notre engagement réciproque.

En tant que représentant d'un pays ayant adopté une position ferme vis-à-vis de l'apartheid, je souhaite présenter aux Sud-Africains nos félicitations les plus sincères pour les progrès accomplis en vue de la mise en place d'une démocratie non raciale. L'abolition de l'apartheid sanctionné par la loi et l'adoption d'une constitution démocratique non raciale ont créé un environnement qui permet l'établissement de nouveaux liens commerciaux entre l'Afrique du Sud et le Canada.

Comme vous le savez, notre pays a levé les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud en septembre dernier. Seul l'embargo militaire décrété par l'ONU à l'égard du commerce des marchandises militaires demeure en vigueur. Quelles répercussions la levée des sanctions économiques a-t-elle eues sur notre relation bilatérale? En toute franchise, elle nous a permis de tourner la page. Je crois pouvoir dire que nous avons inauguré une nouvelle ère de collaboration bilatérale qui, je l'espère, ira en se renforçant au cours des années à venir.

Le gouvernement du Canada a rétabli toutes les mesures de soutien applicables aux échanges avec l'Afrique du Sud. L'ouverture, en octobre dernier, de la section commerciale de l'ambassade du Canada à Johannesburg en constitue l'exemple le plus évident. La section en question emploie quatre spécialistes des questions commerciales, dont deux venus du Canada, ce qui constitue un indice important de notre confiance à l'égard de la nouvelle Afrique du Sud.

Les exportateurs canadiens qui ciblent les marchés d'Afrique du Sud peuvent désormais bénéficier du financement et de l'assurance-crédit offertes par la Société pour l'expansion des exportations, qui a placé l'Afrique du Sud sur la liste des pays pour lesquels elle accorde une protection à court et moyen terme.

Les représentants de l'Afrique du Sud et du Canada étudient actuellement la possibilité pour les deux pays de conclure une convention de double imposition, et j'aurai avec des représentants de l'Afrique du Sud des discussions officieuses

visant à arrêter une date à laquelle pourraient débiter des négociations.

La levée des sanctions commerciales a aussi pour effet de vous permettre, désormais, de vendre au Canada vos produits agricoles ainsi que des produits à base de charbon, de fer et d'acier.

Plus encore, les sociétés et les banques canadiennes peuvent désormais conclure des transactions avec l'Afrique du Sud dans le domaine des investissements et des finances. Le fait que des dirigeants de deux grandes institutions bancaires canadiennes se trouvent parmi nous aujourd'hui témoigne bien de notre intention de nous occuper adéquatement de ce marché.

D'autres membres de la délégation se trouvent en Afrique du Sud afin d'explorer toute une gamme de débouchés, notamment en ce qui concerne les possibilités en matière de coentreprises, de transfert de technologie, d'ententes de cession de licences, de services-conseils en gestion et d'ententes de distribution et de représentation. De façon plus générale, toutefois, nous nous trouvons tous ici afin d'en apprendre davantage sur le marché sud-africain, ses forces, ses exigences et son fonctionnement.

On m'interroge parfois sur le niveau des investissements que les Canadiens pourront effectuer en Afrique du Sud. Je ne peux manifestement répondre de façon précise à cette question, mais je peux néanmoins présenter quelques commentaires d'ordre général.

Il semble que les échanges commerciaux constituent une première étape pour beaucoup d'entreprises cherchant à prendre ou à reprendre pied sur un marché. Souvent, dans un deuxième temps, après avoir réussi à s'imposer sur un marché, elles tentent de nouer d'autres types de relations commerciales, comportant ou non une participation au capital. Plusieurs des membres de la mission (SNC Lavalin et Lardel Holdings) en sont déjà à cette seconde étape.

Il convient également de mentionner que le climat économique au Canada et en Afrique du Sud, tout comme le jeu de la concurrence internationale au chapitre des investissements, constitueront en dernière analyse des facteurs déterminants. Notons par ailleurs que bon nombre de sociétés canadiennes suivent l'évolution de la situation politique et économique en Afrique du Sud et, notamment, l'issue des élections qui doivent avoir lieu ainsi que les changements qui en découleront.

Toutefois, les discussions que j'ai eues avec les milieux d'affaires canadiens me laissent croire qu'il existe en général, grâce à la levée des sanctions, une ouverture des entreprises canadiennes concernant les investissements en Afrique du Sud. Leurs décisions continueront cependant de se fonder sur les avantages présentés par des débouchés d'investissements donnés,

ainsi que sur les risques et les bénéfices que ces derniers comportent. Les investisseurs institutionnels commencent à étudier le marché sud-africain en vue de décider de la forme que pourrait prendre leur participation.

Nous devons mentionner, à cet égard, que l'Afrique du Sud présente un contexte favorable pour les investisseurs canadiens en quête de débouchés d'investissement à l'étranger, notamment en Afrique australe. L'Afrique du Sud présente en effet une infrastructure bien développée, un secteur financier très organisé, une économie diversifiée, un marché de consommation en pleine expansion, ainsi que des ressources humaines abondantes et une monnaie convertible.

Les Canadiens envisagent, outre le commerce des articles traditionnels, une collaboration dans les domaines de l'éducation, de la formation, des transports, des télécommunications et d'autres secteurs de pointe, afin d'aider les Sud-Africains à se doter d'une économie forte et vigoureuse. Le grand dynamisme des milieux d'affaires canadien et sud-africain pourrait selon nous rétablir en peu de temps nos échanges commerciaux au niveau qu'ils atteignaient avant l'imposition des sanctions en 1986, et qui était de près de 500 millions de dollars canadiens.

Déjà, plusieurs chambres de commerce Canada-Afrique du Sud visant à promouvoir des intérêts commerciaux communs ont vu le jour dans nos deux pays. L'Association des exportateurs canadiens prévoit par ailleurs effectuer une mission en Afrique du Sud plus tard au cours de l'année, en vue de trouver, parmi les petites et moyennes entreprises surtout, des partenaires potentiels pour des ententes de franchisage.

Ceci m'amène au point suivant, qui concerne le rôle que pourra jouer l'Afrique du Sud au sein de l'Afrique australe. Bon nombre d'exportateurs et d'investisseurs canadiens estiment que l'Afrique du Sud deviendra un centre régional de distribution des biens et services pour une bonne partie de l'Afrique subsaharienne. Cela se produira vraisemblablement, quel que soit le genre de relations économiques que l'Afrique du Sud noue avec des institutions régionales comme la communauté pour le développement de l'Afrique australe, la zone d'échanges préférentiels ou l'union douanière d'Afrique australe.

Le rôle du gouvernement du Canada consiste à mettre en place les structures et les ententes permettant de favoriser les initiatives au chapitre du commerce et des investissements. En cette période où la dette des gouvernements s'alourdit tandis que la marge de manoeuvre qui leur permet d'entreprendre des projets d'infrastructure ou d'autres projets d'envergure tend à diminuer, nous appuyons fortement les initiatives du secteur privé dans le

domaine du commerce et des investissements comme moyen de favoriser la croissance.

Le Canada reconnaît le rôle clé que sera appelé à jouer le prochain gouvernement d'Afrique du Sud pour corriger les nombreuses iniquités produites par l'ancien régime de l'apartheid, et continuera d'appliquer avec souplesse les programmes qui peuvent aider la nouvelle administration à atteindre ses objectifs.

En terminant, je désire vous remercier à nouveau d'avoir pris le temps de nous recevoir. Je vous encourage fortement à visiter le Canada afin d'examiner de plus près ce que nous avons à offrir. Je ne doute pas, par ailleurs, que vous ayez à répondre de façon croissante aux demandes de Canadiens cherchant à se renseigner au sujet des possibilités de collaboration entre nos deux pays.